

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

AZB 3001 Berne - Prix Fr. 35.- annuel - publié mensuellement - 5 500 ex. - www.udc.ch - franc-parler@udc.ch - septembre 2016


 Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

SPECIMEN

Bulletin de vote pour la votation populaire du 25 septembre 2016

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » ?	Réponse NON
Acceptez-vous l'initiative populaire « AVSplus : pour une AVS forte » ?	Réponse NON
Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens) ?	Réponse OUI

Référendum sur l'énergie 3

Non à la néfaste stratégie énergétique 2050



Immigration de masse 8-9

La Commission des institutions politiques ignore la volonté populaire



Réforme des entreprises 13

Les PME bénéficient de la réforme de l'imposition des entreprises III



L'UDC dans les médias en septembre



Une violation inédite de la Constitution

Ce que la commission des institutions politiques s'est permis de faire dans sa proposition pour la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse est inouï dans l'histoire de la Confédération.

Elle a en effet refusé de mettre en œuvre dans une loi ne serait-ce qu'un seul point de l'article constitutionnel 121a sur le contrôle de l'immigration.

L'argument selon lequel d'autres articles constitutionnels n'auraient pas non plus été mis en œuvre à 100% par le passé est absurde. En ce qui concerne l'article sur les résidences secondaires, par exemple, il a abouti à une solution qui s'inspirait tout de même de l'initiative populaire acceptée par le peuple. Ici, par contre, le peuple et la Constitution sont totalement ignorés.

Dans leur empressement servile à répondre aux attentes de Bruxelles, les représentants du PLR, du PDC et de la gauche ont oublié que la libre circulation des personnes est remise en cause partout en Europe. Après tout, n'est-ce pas essentiellement pour cela que les Britanniques ont décidé d'en sortir ? Et dans nombre de pays, l'exigence d'une restriction claire de l'immigration occupe la première place de l'agenda politique. En Suisse aussi, nous ne pouvons tolérer plus longtemps la hausse du chômage, qui frappe particulièrement les travailleurs de plus de cinquante ans, ni l'immigration dans les systèmes sociaux.

Par leur arrogance, les partis du centre-gauche risquent en outre d'anéantir la confiance des citoyens en la démocratie : Pourquoi aller voter, si le Parlement ignore totalement les décisions du peuple ?

L'UDC attendra de voir si les parlementaires se souviennent de leur serment à la Constitution et retrouvent la raison. Dans le cas contraire, elle devra envisager une initiative populaire pour la résiliation de la libre circulation des personnes. L'expérience montre que les élections dans les cantons et au niveau national gagnent en importance. Il faut impérativement plus d'UDC, gage de fiabilité. Les autres partis foulent aux pieds la volonté démocratique et se fichent complètement de la Constitution.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Non à une politique énergétique teintée d'idéologie

La Stratégie énergétique 2050 ne laissait dès le départ rien présager de bon. S'inscrivant dans l'urgence de Fukushima et d'une politique climatique teintée d'idéologie, la Stratégie énergétique du Conseil fédéral mise d'emblée sur des prescriptions légales extrêmes, des interdictions et des subventions en masse. Cette politique onéreuse et nuisible doit essayer un net refus.

Le Parlement s'apprête à adopter définitivement la nouvelle Stratégie énergétique. Or, tout indiquait d'emblée que cette politique énergétique n'était rien d'autre qu'une utopie verte-socialiste. Les critiques soulevées par plusieurs experts ont, dès le départ, été passés sous silence. Cette stratégie mise sur les réglementations, les hausses de taxes et les subventionnements en masse. Les coûts attendus d'ici 2050 dépassent les 150 milliards de francs.

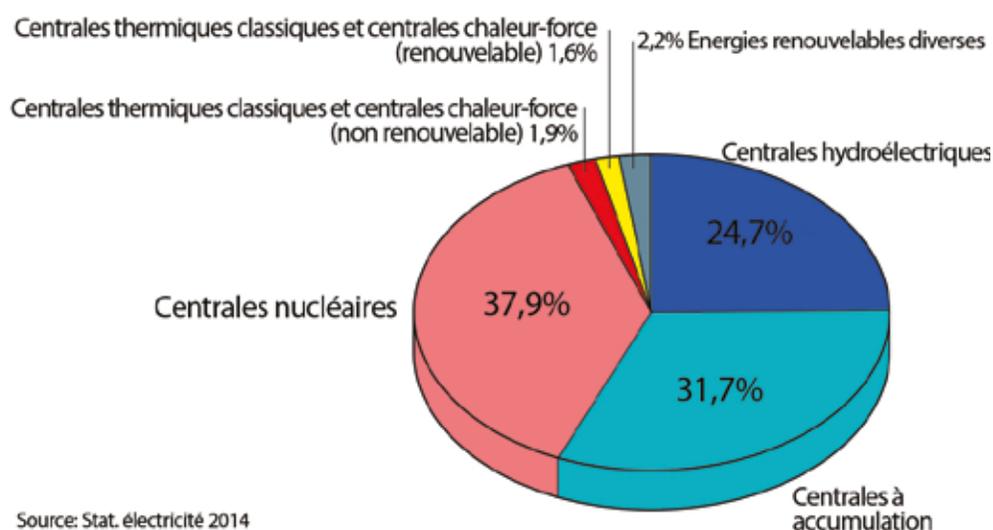
Qui paiera ?

Ce seront toujours les mêmes qui feront les frais de ce zèle réglementaire et incitatif. Les consommateurs, les artisans et entrepreneurs, les agriculteurs et l'industrie de l'exportation devront assumer financièrement ce désastre. La classe moyenne et les familles seront saignées à blanc. Mais ce n'est pas tout : les nouvelles règles engendrent une véritable machinerie de déresponsabilisation. Il est temps que ceux qui s'opposent à une réglementation débordante, qui refusent que les ménages privés et les entreprises paient toujours plus pour l'énergie dont ils ont besoin, se fassent entendre et se dressent contre cette aberration qu'est la Stratégie énergétique 2050.

Beaucoup d'incertitudes

La sécurité énergétique est l'un des principaux atouts de la place économique suisse. Le fort renchérissement de l'électricité et la dépendance de l'étranger en matière énergétique, qui augmenterait avec la Stratégie énergé-

Approvisionnement électrique en Suisse



L'énergie nucléaire et l'énergie hydraulique sont les principaux piliers de notre approvisionnement électrique

tique, lui sont nuisibles. Non seulement le projet met en péril l'indépendance de la Suisse, mais il compromet l'approvisionnement constant et suffisant en électricité sur l'ensemble du territoire. De plus, l'encouragement unilatéral à la recherche dans le cadre de la Stratégie énergétique nuit à la liberté de la recherche et empêche les véritables innovations. Dans le domaine de l'énergie, les ressources étatiques destinées à la recherche sont distribuées selon des critères idéologiques. La conséquence est qu'il n'y a aujourd'hui plus de débat critique sur les orientations prises.

Abandonner ce qui fonctionne ?

La politique énergétique de la Suisse a prouvé ses mérites. L'économie suisse s'est jusqu'ici montrée satis-

faite de l'approvisionnement actuel en électricité, qui assure un développement durable. Notre combinaison unique d'énergie hydraulique et atomique fonctionne parfaitement. On ne saurait renoncer à la légère au système actuel, qui garantit un approvisionnement fiable en électricité à des prix raisonnables. C'est pourquoi le référendum contre cette Stratégie énergétique teintée d'idéologie est plus que nécessaire.

Raymond Clottu,
conseiller national,
La Brévine (NE)



4 OUI à la Loi sur le renseignement

Mais qui a peur de notre service de renseignement ?

La campagne touche à son terme. A l'évidence, personne ne remet en cause l'efficacité des mesures proposées dans la nouvelle loi sur le renseignement (LRens), pas plus que leur adéquation à l'évolution de la technique et des menaces qui pèsent sur notre pays. Nul ne peut non plus ignorer que depuis l'adoption de cette loi, il y a un an, les attentats islamistes se sont multipliés, tout près de chez nous, tout comme le nombre des « voyageurs » du djihad et les preuves de l'utilisation de notre territoire pour planifier des attentats ou en assurer les bases arrières. Quant à la cyberattaque contre Ruag, elle en a fait réfléchir plus d'un.

Mais en dépit de ces signes concrets et inquiétants pour notre sécurité, d'aucuns, jusque dans nos rangs, croient devoir ériger les libertés individuelles en une forme d'absolu. Ils sont prêts à nous laisser désarmés face à des menaces pourtant de plus en plus visibles. Et avec tout ce que le pays compte de vieux fossiles d'extrême gauche et d'antimilitaristes, avec les islamistes aussi, ils essaient de nous faire croire que c'est nous, la masse des honnêtes citoyens, qui seront les cibles des surveillances de notre Service de renseignement (SRC).

Moyens actuels insuffisants

Mais de grâce, restons sur terre ! Comme ancien juge d'instruction, je sais ce que représente une surveillance en termes d'effectifs engagés, de temps et de moyens financiers. Je sais aussi que le SRC dispose de moyens notoirement insuffisants et que rien n'indique qu'ils augmenteront de manière spectaculaire. Je ne vois pas, dès lors, où le SRC trouverait ne serait-ce que les effectifs nécessaires pour nous surveiller tous. Déjà que comme ses homologues étrangers, il dispose à peine des moyens nécessaires à parer au plus urgent...

Et ceux qui disent avoir peur du SRC, qui sont-ils ?

Parmi eux, j'ai entendu un écrivain gauchiste qui se plaint d'avoir été surveillé par le passé et qui, en parallèle,

s'est vanté d'avoir incendié le chalet d'un ancien éditeur allemand. Au premier rang des opposants, on voit encore l'islamiste Nicolas Blancho et son le Conseil central islamique de Suisse au financement douteux...

Sont-ce ces gens-là que nous voulons protéger? Sont-ce en particulier ces propagandistes de l'islam dont Eric Zemmour relève encore dans la presse dominicale de quelle manière ils utilisent la couverture de la défense des droits individuels comme vecteur d'une islamisation qui n'a en réalité d'autre objectif que de les détruire?

«La Suisse est l'un des seuls pays où l'on croit pouvoir se passer d'un service de renseignement performant.»

Des menaces bien réelles

La réalité, c'est que notre Service de renseignement sera le mieux contrôlé du monde avec plusieurs échelons de contrôle aussi bien politiques que judiciaires: Chef du Département de la défense, Délégation de sécurité du Conseil fédéral, Tribunal administratif fédéral, Délégation de la Commission de gestion, sans parler d'une autorité de surveillance indépendante et d'un organe de contrôle

pour l'exploration des réseaux radio et câblés. Que faire de plus, en vérité, à moins d'accepter de rester sans défense face à la menace bien réelle du terrorisme et de l'espionnage économique ?

La Suisse est sans aucun doute le seul pays au monde où les citoyens peuvent se prononcer sur une question de sécurité aussi complexe, mais aussi vitale. C'est bien ainsi. Mais c'est aussi l'un des seuls pays où l'on croit pouvoir se passer d'un service de renseignement performant. Pourtant, l'ère des bisounours, c'est terminé. Les menaces sont là, certaines vitales.

Alors, dans quel camp sommes-nous? Du côté des islamistes ou avec ceux qui, sous un contrôle sans égal ailleurs dans le monde, travaillent tous les jours pour notre sécurité ?

Mon choix est fait. Je ne serai pas l'idiot utile du Conseil central islamique. Alors si vous n'avez pas encore voté, allez dire OUI, d'ici au 25 septembre, à la nouvelle loi sur le renseignement !

Jean-Luc Addor,
conseiller national,
Savièse (VS)



NON au rattachement de la Suisse à l'UE

La Suisse ne doit, ne peut, ne veut, ni ne se soumettra jamais à l'Union européenne ! La Suisse n'adhérera jamais à l'UE et elle ne signera jamais « d'accord-cadre » par lequel elle se lierait unilatéralement à l'UE et se soumettrait aux juges européens !

La mission première de la politique est de veiller à ce que le pays continue d'afficher une bonne santé à l'avenir. Pour cela, on doit tout d'abord comprendre pourquoi le pays va si bien aujourd'hui. Si la Suisse va bien, c'est grâce à son indépendance et parce que l'État est centré sur les intérêts des personnes qui y vivent. Telle est l'essence de notre autodétermination et de notre indépendance : en Suisse, les décisions sont prises par ceux qu'elles touchent directement.

L'autodétermination ne mène pas à l'isolement

Cette autodétermination n'a rien à voir avec le prétendu isolement que brandissent sans relâche nos opposants. C'est au contraire notre liberté d'agir qui permet notre ouverture ! Jamais la Suisse n'a fait figure d'autiste solitaire sur la carte du monde. Mais l'ingéniosité de notre politique d'alliances a toujours été d'accroître par nos traités l'indépendance de la Suisse. C'était la clé du succès de notre diplomatie. Or, ce que j'observe aujourd'hui à Berne, à mon grand étonnement de débutant en politique, c'est que nos conseillers fédéraux et diplomates font tout le contraire. Ils concluent des traités internationaux qui, loin d'accroître la liberté de la Suisse, en sonnent le glas.

Berne est dominée par la peur de l'UE

À Berne, certains font tout pour éviter à tout prix de fâcher l'UE, mais beaucoup trop peu pour défendre les intérêts de la Suisse. Un exemple parmi d'autres : Un conseiller fédéral qui ne souhaite pas être nommé, appelons-le simplement Didier Burkhalter, tremblant de peur après le vote du Brexit, a dit que le moment était mal choisi pour mettre en œuvre l'initiative sur l'immigration de masse ou d'interrompre les négocia-



Le conseiller national Roger Köppel met en garde les délégués de l'UDC Suisse contre un rattachement de la Suisse à l'UE.

tions sur un accord-cadre. Il ne faudrait en aucun cas exciter un tigre blessé ! Ce conseiller fédéral s'est au moins aperçu que l'UE est blessée. Sauf que l'UE actuelle, secouée par les crises, ressemble moins à un tigre blessé qu'à un vieux matou affaibli. Si nos diplomates n'ont pas plus d'assurance qu'une souris, il n'est pas surprenant que même cette pauvre bête leur fasse peur !

Se suicider pour échapper à la mort n'a jamais été une bonne stratégie

À Berne, j'entends toujours la même rengaine : « Ce serait vraiment bien de pouvoir préserver l'indépendance de la Suisse, mais nous sommes trop petits et trop faibles. Huit millions de Suisses contre 500 millions d'Européens ! Nous devons signer un accord-cadre pour nous amarrer au paquebot bruxellois, car il serait trop dangereux de naviguer seuls. » Il n'y a qu'une seule réponse à cela : se suicider pour échapper à la mort n'a jamais été une bonne stratégie. Le chemin pris par la Suisse peut parfois être solitaire

et ardu, c'est clair. Et il est aussi clair que, pour les types moyennement courageux et malléables, ce destin à part confine à l'insupportable !

Pas de soumission mais des traités d'égal à égal

La Suisse est libre et autonome, ou ce n'est plus la Suisse. Bien entendu, nous souhaitons conclure des accords bilatéraux avec l'UE, d'égal à égal, lorsque cela fait sens et sert les intérêts des deux parties, et pouvoir ensuite résilier ces accords sans être sanctionnés. Évidemment, nous voulons une bonne collaboration avec l'UE, mais nous ne voulons pas nous marier avec elle. Nous voulons poursuivre sur la voie bilatérale, qui a fait ses preuves. Ce vers quoi tend le Conseil fédéral avec son accord de soumission, ce n'est pas une amélioration de la voie bilatérale, mais au contraire sa destruction. L'accord-cadre soumet la Suisse aux juges européens. Ce n'est pas bilatéral, ni même libéral ; c'est juste fatal !

Plus de diversité et de liberté pour la Suisse médiatique

Le 26 août, l'UDC a présenté à Berne son nouveau document de fond sur la politique médiatique. Ces réflexions confirment l'importance d'un paysage médiatique libéral pour la démocratie directe. Le Conseil fédéral et une forte proportion du Parlement s'efforcent de réguler toujours plus la branche médiatique et à y distribuer des subventions. Or, des interventions de l'Etat dans le domaine médiatique ne peuvent plus être justifiées par des raisons techniques. Leur principal effet est de fausser la concurrence et d'entraver le travail des médias privés.



Les conseillers nationaux Roger Köppel, Gregor Rutz, Albert Rösti, Jean-François Rime et Franz Grüter veulent limiter l'intervention de l'Etat dans le secteur des médias. L'UDC souhaite une définition restrictive du service public.

Grâce au rapide développement technique et notamment à la numérisation, les consommateurs disposent aujourd'hui d'une offre quasi infinie. Il n'est plus question d'une pénurie de fréquences comme il y a cinquante ans, mais le débat actuel est marqué par des thèmes comme la neutralité du réseau et l'intégralité du signal. L'indépendance des médias des influences de l'Etat et des fonds publics est élémentaire pour la démocratie. Partant de ces constats, l'UDC formule les exigences suivantes dans son nouveau document de fond sur la politique médiatique:

- le service public comprend uniquement les prestations qui doivent absolument être produites et que le

secteur privé ne veut ou ne peut pas produire. Tous les autres domaines – et plus particulièrement internet – doivent être laissés aux acteurs privés. La création d'une loi sur les médias (donc la régulation du domaine en ligne) doit être refusée.

- il faut renoncer à aider les médias.
- les redevances, c'est-à-dire l'impôt sur les médias, doivent être réduites de moitié. Le montant de cet impôt doit être confirmé par le Parlement. Les droits de participation des personnes astreintes au versement de cet impôt doivent être renforcés.
- le Parlement doit avoir un mot à dire lors de l'octroi de la concession SSR. En outre, les compétences de surveillance doivent être réglées différemment.

- la publicité ciblée sur des groupes ne doit être permise à la SSR que lorsqu'on aura mis en place une solution qui donne à toutes les entreprises médiatiques accès à ce marché.

Les exigences de l'UDC seront déposées dans les semaines et mois à venir au Parlement sous la forme d'interventions. L'objectif principal est de rétablir sur le marché des conditions favorables à la concurrence. C'est une erreur politique de fond que d'entraver, voire d'empêcher l'accès au marché des entreprises privées par des interventions étatiques (offres, aides financières et régulations).

Hospitalité sans limite

L'histoire du Sleep-In de Renens est celle d'une Suisse naïve qui découvre les premières vagues de la déferlante migratoire et d'autorités qui gèrent le dossier de l'immigration illégale avec faiblesse et naïveté. Elle mérite d'autant plus d'être contée qu'elle n'est pas terminée.

Installé dans une bâtisse historique, le Sleep-In de Renens est une structure d'accueil pour sans-abris, co-géré par les communes de Lausanne et Renens. Si ces lieux sont régulièrement surchargés l'hiver, c'est bien au cœur de l'été 2015 que le grand public apprit son existence. Son jardin fut envahi par une centaine de migrants africains dans des conditions de salubrité déplorable; le fait fut rapporté dans les médias.

Un budget de logement illimité

Le sujet préoccupa le Conseil Communal de Renens. Lors d'un rappel de la loi sur l'accueil des migrants donné par l'exécutif de la Ville, l'assemblée découvrit que la loi vaudoise oblige les autorités à trouver immédiatement un logement pour tout demandeur d'asile, le soir même et à l'hôtel au besoin – sans limite de budget.

«Vaud et son gouvernement à majorité de gauche se démarquent depuis longtemps par le plus haut taux de renvois non exécutés de Suisse - au point que Mme Sommaruga elle-même exprima un rappel à l'ordre.»

Malgré tout, la généreuse loi vaudoise ne pouvait même pas être invoquée dans ce cas, les migrants principalement nigériens du Sleep-in refusant de décliner leur identité. Outre des demandes d'asile déjà rejetées, un bon nombre de ces messieurs était en effet en délicatesse avec la justice pour de menues histoires de trafic de drogue et soumis à des arrêtés d'expulsion.



Si aujourd'hui le Sleep-In de Renens semble à proximité d'un vaste terrain vague, c'est en fait dû au démantèlement récent d'une friche industrielle qui s'y trouvait encore à l'époque des faits, à l'été 2015.

Un gouvernement de gauche totalement inactif

Les occupants avertis qu'ils "s'exposaient désormais aux rigueurs de la loi" n'eurent pas trop à en souffrir. Il revient au Canton de renvoyer des requérants déboutés, mais Vaud et son gouvernement à majorité de gauche se démarquent depuis longtemps par le plus haut taux de renvois non exécutés de Suisse - au point que Mme Sommaruga elle-même exprima un rappel à l'ordre. Imagine-t-on les limites à franchir pour en arriver là ?

Finalement chassés du Sleep-In, les immigrés illégaux investirent plusieurs squats successifs à Renens et Lausanne, ajoutant la violation de

propriété à leurs méfaits. Le groupe initial s'éparpilla progressivement mais semble continuer à graviter dans l'Ouest Lausannois.

On imagine mal que tous ces gens soient repartis en Afrique, et ce ne sont pas les autorités locales qui les mettront dans l'avion.



Stéphane Montabert, conseiller communal et président de l'UDC Renens (VD)

Article sur l'immigration

Dans une interview publiée dans la « Schweiz am Sonntag » et dans la « Südostschweiz » du 11 septembre dernier, le conseiller national PLR Kurt Fluri s'est vu poser la question suivante :

« Alors, ce que dit la Constitution, c'est secondaire? »

Réponse de Kurt Fluri:

« Oui, exactement. Les traités internationaux ont préséance sur notre Constitution. C'est normal. »



Commentaire du conseiller national Thomas Matter:

« La conception que se fait M. Fluri de l'ordre juridique « normal » ne correspond à rien dans la Constitution fédérale actuelle. On y trouve uniquement que la Suisse doit « respecter » le droit international. Selon l'interprétation de M. Fluri, nous ne sommes plus un État souverain, mais un territoire vassal de l'UE. Ce faisant, il méprise la Constitution. Il viole son serment de parlementaire. Cette attitude est désastreuse vis-à-vis des citoyens et de l'étranger ! »



Christoph Blocher, interrogé par le Blick:

Christoph Blocher, que dites-vous du projet de la commission des institutions politiques?
DC'est une solution qui n'en est pas une, du grand n'importe quoi. La commission ne tient absolument pas compte de la volonté du peuple.

Cela vous étonne?

Non, on le sentait venir depuis longtemps. Nous avons vite remarqué que les libéraux voulaient s'arranger avec les socialistes. Dès lors, c'était clair.



Gregor Rutz, conseiller national

« Ceux qui veulent assurer la sécurité du droit doivent garantir que l'ordre juridique soit systématiquement respecté. Or, ceux qui accordent aux traités internationaux davantage de poids qu'à l'ordre juridique national remettent non seulement en question la souveraineté étatique, mais compromettent aussi la sécurité du droit. »



Commentaire de Dominik Feusi dans le Basler Zeitung du 31 août :

« Des politiciens européens de haut rang et des scientifiques proches des milieux européens disent noir sur blanc ce qu'on aurait déjà pu comprendre depuis longtemps : le marché commun a certes besoin de quelques règles communes, mais pas de la libre circulation des personnes. »

rien n'a été appliqué!

Lors de sa séance du 13 septembre, le groupe parlementaire UDC a examiné le projet de la CIP-CN pour l'application de l'article constitutionnel sur l'immigration. Il a décidé de soutenir la demande de renvoi en commission, car les mesures proposées ne répondent pas au mandat constitutionnel donné par le peuple. Ce projet ne change rien aux conséquences négatives nettement perceptibles d'une immigration démesurée, à savoir l'immigration dans les institutions sociales, la hausse du chômage et la forte criminalité.



Le groupe parlementaire UDC a décidé de soutenir la demande de renvoi en commission du projet d'application de l'article sur l'immigration car les mesures proposées ne répondent pas au mandat constitutionnel donné par le peuple.

Le 9 février 2014 le peuple suisse a approuvé l'article constitutionnel 121a qui règle l'immigration. Le projet d'application de la CIP-CN ne répond à aucune des dispositions contenues dans cet article. Le groupe UDC a donc décidé de proposer le renvoi en commission conformément à la proposition individuelle du conseiller national Adrian Amstutz, président du groupe:

Enoncé de la proposition de renvoi:

Le projet 16.027 doit être renvoyé à la CIP-CN avec la charge de le concevoir de manière conforme à la Constitution selon le mandat donné par le peuple et les cantons.

Motivation

Le projet d'application de l'article 121a et des dispositions transitoires correspondantes élaboré par la CIP-CN est en contradiction évidente avec la Constitution fédérale. Le mandat constitutionnel donné par le peuple et les cantons

est libellé comme suit:

Art. 121a cst.

1 La Suisse gère de manière autonome l'immigration des étrangers.

➡ n'est pas respecté!

2 Le nombre des autorisations délivrées pour le séjour des étrangers en Suisse est limité par des plafonds

➡ n'est pas respecté!

et des contingents annuels.

➡ n'est pas respecté!

Les plafonds valent pour toutes les autorisations délivrées en vertu du droit des étrangers, domaine de l'asile inclus.

➡ n'est pas respecté!

Le droit au séjour durable, au regroupement familial et aux prestations sociales peut être limité.

➡ n'est pas respecté!

3 Les plafonds et les contingents annuels pour les étrangers exerçant une

activité lucrative doivent être fixés en fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse et dans le respect du principe de la préférence nationale;

➡ n'est pas respecté!

ils doivent inclure les frontaliers.

➡ n'est pas respecté!

Les critères déterminants pour l'octroi d'autorisations de séjour sont en particulier la demande d'un employeur,

➡ n'est pas respecté!

la capacité d'intégration et une source de revenus suffisante et autonome.

➡ n'est pas respecté!

4 Aucun traité international contraire au présent article ne sera conclu.

➡ n'est pas respecté!

(cf. protocole concernant la Croatie)

1 Art. 197 cst.

Disposition transitoire ad art. 121a (Gestion de l'immigration)

1 Les traités internationaux contraires à l'art. 121a doivent être renégociés et adaptés dans un délai de trois ans à compter de l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons.

➡ n'est pas respecté!

Conclusion du groupe UDC: la proposition de la CIP-CN est rejetée à l'unanimité, car elle n'applique aucun point de ce mandat constitutionnel. L'immigration incontrôlée, qui n'est supportable pour la Suisse ni culturellement ni économiquement, se poursuivra donc.



Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

www.eu-no.ch

Pour la voie bilatérale – non au rattachement à l'UE

Renforcez et soutenez le comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE» (www.eu-no.ch) et participez au combat contre un rattachement fatal de la Suisse à l'UE:

- Je veux devenir membre.
- Je veux d'abord examiner les documents du comité.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue / No: _____

NP / Lieu: _____

Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE», case postale 54, 8416 Flaach
info@eu-no.ch, CCP: 85-126820-7, www.eu-no.ch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

Le bonheur est une question de sécurité.

La loi sur le renseignement protège notre liberté et notre sécurité.



IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch., parlament.ch.

NON à l'économie verte

L'initiative "économie verte" vise la décroissance, son but étant de diviser par 3 la consommation des ressources d'ici 35 ans y compris dans le domaine de la production agricole. En effet ce texte vise non seulement un objectif irréaliste, mais il prévoit surtout des mesures restrictives, telles que des taxes et des prescriptions, déjà très nombreuses en Suisse, qui augmenteront considérablement le coût de la production agricole, coûts difficiles à répercuter sur le prix de vente de nos produits agricoles.

Je vous invite à rejeter massivement l'initiative "Économie Verte" le 25 septembre.



Jacques Nicolet,
conseiller national,
Bubendorf (VD)

le 25 septembre

NON

À L'INITIATIVE EXTRÊME DES VERTS

Nous préférons les douches chaudes!

Et vous?



le 25 septembre

NON

À L'INITIATIVE EXTRÊME DES VERTS

PRIVATIONS MASSIVES POUR TOUS!

AIDEZ-NOUS À EMPÊCHER LE DIKTAT
DES VERTS ! POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.VERT-EXTREME-NON.CH



L'initiative extrême des Verts veut contraindre la Suisse à diminuer sa consommation actuelle de ressources d'au moins 65%. Cette proposition torpille l'économie suisse et menace des places de travail. Elle implique aussi un contrôle accru de nos choix individuels par l'Etat, qui pourra piloter nos vies. Le diktat des Verts se traduira par des contraintes très fortes et par une hausse des prix. Il obligera les Suisses à modifier radicalement leur mode de vie en termes d'alimentation, de mobilité et de logement, pour vivre nettement moins bien qu'aujourd'hui.

- **Contraintes extrêmes**
Limitation imposée pour la consommation de viande, de produits laitiers, de fruits et de poissons importés
- **Forte augmentation des prix**
Augmentation massive des taxes sur l'essence, le diesel, le mazout et l'électricité
- **Economie planifiée verte**
Toujours plus de restrictions de consommation et de réglementation de la production
- **Diktat vert au quotidien**
Des appartements plus petits, moins chauffés et des loisirs limités

Votation fédérale du
25 septembre 2016

NON

À L'INITIATIVE
EXTRÊME DES VERTS
« ÉCONOMIE VERTE »

Une réforme fiscale nécessaire pour les entreprises

Suite au référendum de la gauche, la réforme de l'imposition des entreprises III sera soumise au peuple, probablement en février 2017. La concurrence internationale en matière de fiscalité des entreprises est rude. Pour maintenir son attrait pour les entreprises sur le plan international, la Suisse doit adapter ses pratiques en matière d'imposition. Tous les partis bourgeois, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux font front commun pour défendre la réforme de l'imposition des entreprises III – et ainsi sauver des emplois.

Grâce à ses règles spéciales pour les sociétés internationales, l'imposition suisse des entreprises est aujourd'hui parmi les plus avantageuses en comparaison internationale. Cela profite non seulement aux entreprises, mais aussi à la population suisse : d'une part, les entreprises soumises à un régime spécial rapportent à la Confédération près de la moitié des recettes de l'impôt sur le bénéfice, soit environ 5 milliards de francs. D'autre part, elles fournissent de nombreux emplois. 24 000 entreprises concernées totalisent 150 000 collaborateurs. Pour pouvoir préserver ces emplois et les recettes fiscales correspondantes, nous avons besoin de la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III).

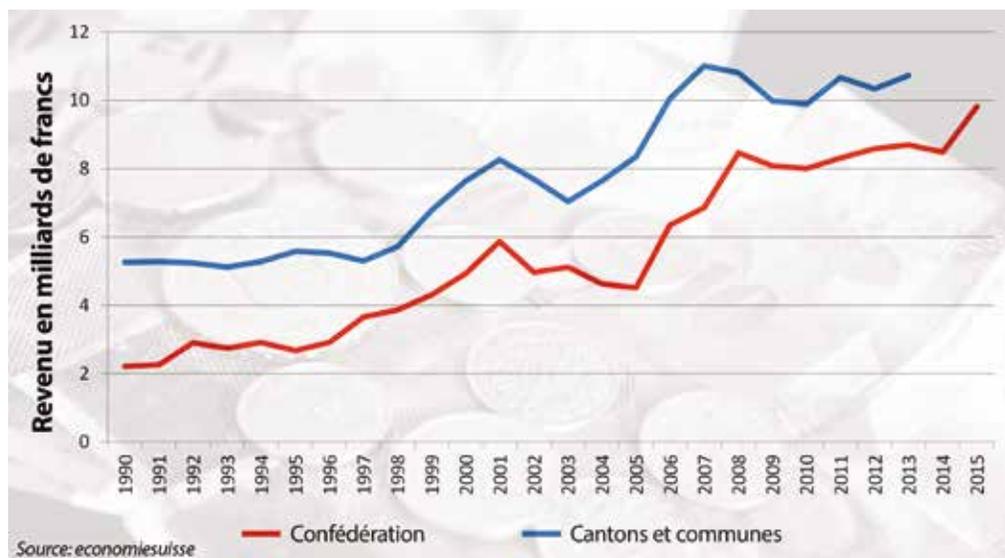
Les PME sont les grandes gagnantes de la réforme

Les PME suisses ont tout à gagner de la RIE III, car beaucoup de cantons prévoient une baisse de leurs taux d'imposition du bénéfice. Dans le canton de Vaud, 87% des votants ont accepté que le taux d'impôt sur le bénéfice baisse de 21,7 à 13,8%. À Zurich, Saint-Gall et Bâle également, il est prévu une baisse significative de la charge fiscale pour les entreprises. C'est pourquoi les artisans et entrepreneurs sont eux aussi favorables à la RIE III.

Le PS compromet des emplois et la prospérité

Avant même que le Parlement ne mette la touche finale au projet, le

Les menaces du PS, un tissu de mensonges: les baisses d'impôts pour les entreprises ont rapporté toujours plus de recettes fiscales !



Les recettes fiscales des personnes morales (revenu et impôt sur le capital).

PS avait déjà annoncé le référendum. Un rejet du projet entraînerait une perte de recettes fiscales chiffrée en milliards et une brusque hausse du chômage. Les coûts devraient être supportés par la classe moyenne suisse et les PME indigènes, sous forme de hausses d'impôts. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que de nombreux membres d'exécutifs cantonaux de gauche soutiennent la RIE III contre leur propre parti.

Les réformes fiscales apportent des recettes supplémentaires

Les précédentes réformes fiscales incluant des baisses d'impôts pour les entreprises ont toujours entraîné à

moyen terme une hausse des recettes fiscales aux niveaux fédéral et cantonal (voir schéma). On peut également s'attendre à ce que la RIE III se traduise par une évolution positive des recettes fiscales. C'est pourquoi l'UDC, mais aussi les milieux économiques, le Conseil fédéral, les cantons et tous les partis bourgeois soutiennent la RIE III.

Thomas Aeschi,
conseiller national,
vice-président
de l'UDC Suisse,
Baar (ZG)



Un fardeau pour la jeunesse?



Initiative AV*S*plus

NON

Pour une AVS durable, NON à AVS plus

Si le but de l'initiative AVSplus est louable, ses conséquences sont inacceptables. Le financement de l'AVS doit être assaini et non pas péjoré. L'acceptation de cette initiative entraînerait un accroissement de la dette de l'AVS, à charge des générations futures : NON à AVSplus!

L'assurance vieillesse et survivants (AVS), entrée en vigueur en 1948, a été une extraordinaire avancée sociale pour notre pays. Depuis lors, nos aînés bénéficient d'une rente, leur assurant une retraite décente. Le système de l'AVS repose sur un fragile équilibre, la cotisation des actifs finançant les rentes.

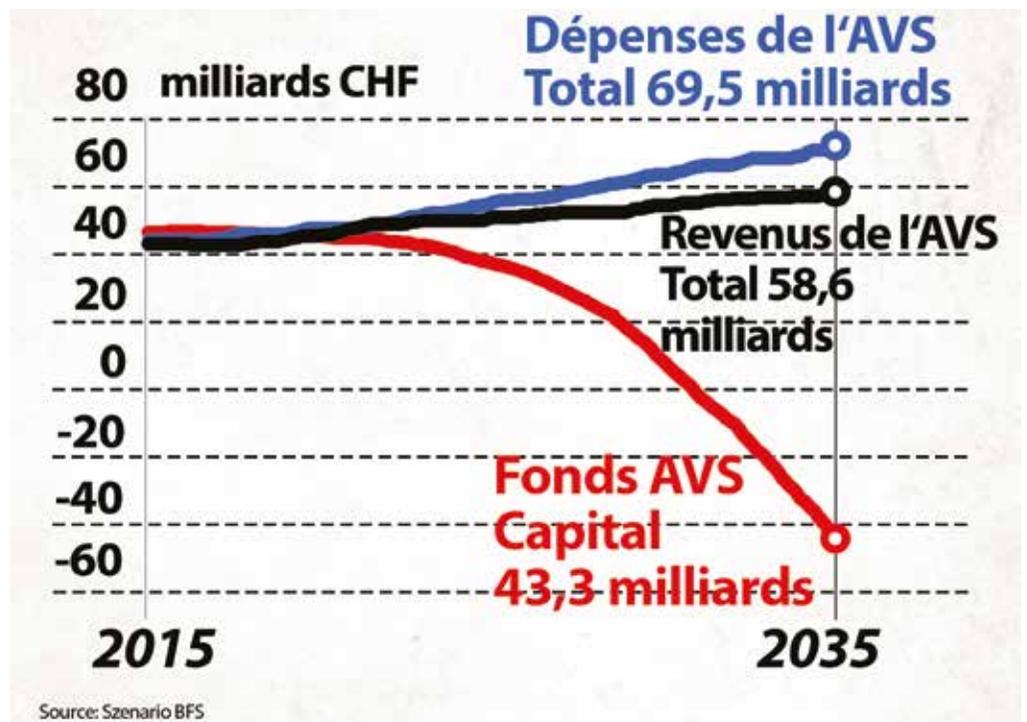
Plus que 2 actifs pour un rentier

Mais depuis lors, l'espérance de vie a augmenté, passant de 77 ans en 1948 à 82 ans aujourd'hui pour les hommes, respectivement de 79 ans à 87 ans pour les femmes. Si cette évolution est à saluer, elle n'est pas gratuite. Ainsi, et pour la seule année 2015, le déficit de l'AVS s'est élevé à 579 millions. La raison de ce déficit est logique : si lors de sa création, l'AVS fonctionnait par le ratio de 7 actifs pour un rentier, ce ratio s'est progressivement abaissé. Ainsi et d'après les projections, il n'y aura plus que 2 actifs pour un retraité en 2030...

Gentiment mais sûrement, nous creusons la tombe de l'AVS. Et l'acceptation de cette initiative ne fera qu'accélérer la mort de l'AVS, un comble pour une assurance survivante. En effet, l'acceptation de l'initiative AVSplus coûtera 4 milliards par année.

Des réformes s'imposent

Plutôt que de couler l'AVS, la population attend, et les jeunes en priorité, que l'AVS soit réformée, afin d'assurer sa pérennité. Cette réforme passera par



Parce que les dépenses croissent plus vite que les revenus, la fortune du Fonds AVS diminuera rapidement si rien n'est entrepris.

des décisions courageuses: inévitablement par l'augmentation de l'âge de la retraite. Idéalement en liant l'âge de la retraite avec le nombre d'années de travail : l'apprenti qui commence sa vie professionnelle à 15 ans a le droit d'obtenir son AVS avant celui qui fait de longues études... Et lorsque cette réforme aura été adoptée, une augmentation des rentes pourra alors être envisagée.

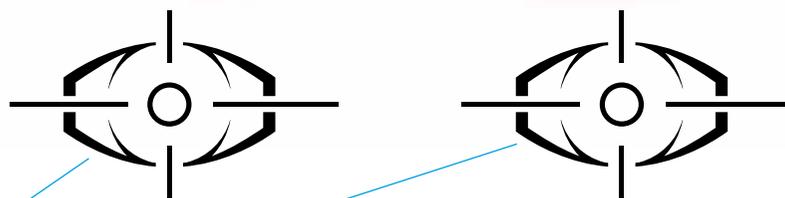
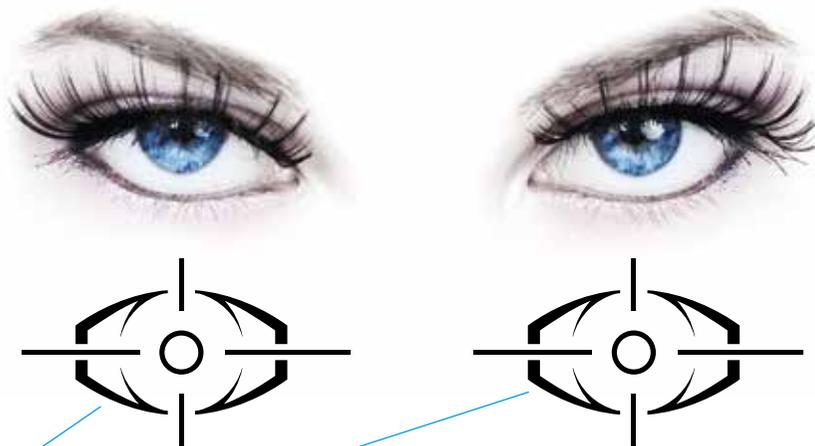
L'initiative AVSplus va ainsi totalement à contre-courant. Il convient

de la refuser ! Il n'est pas acceptable de puiser indéfiniment sur la carte de crédit des jeunes...



Nicolas Kolly,
député au Grand Conseil,
Essert (FR)

LE CONCEPT «QUATRE YEUX». SUR LA NOUVELLE LEVORG 4x4.



EyeSight
Driver Assist Technology



La nouvelle Levorg 4x4, désormais avec EyeSight. Dès Fr. 29'150.-.

Le break sport 170 ch avec boîte automatique Lineartronic, palettes au volant et mode manuel, moteur Boxer turbo 1,6 litre à injection directe et traction 4x4 symétrique, sièges grand confort, climatisation automatique et système d'Infotainment haut de gamme (avec DAB+). La nouvelle Levorg est désormais encore plus sûre grâce au système EyeSight et à l'Advanced Safety Package*.

Système d'assistance à la conduite EyeSight.

- Le seul avec caméra stéréo pour la collecte des données du milieu environnant.
- Régulateur de vitesse adaptatif.
- Alerte de dérive avec correction automatique de la trajectoire.
- Assistant de maintien de la trajectoire.
- Assistant freinage d'urgence.
- Assistants protection anticollision et au démarrage.
- Considéré par l'IIHS comme le plus sûr des systèmes de prévention des collisions.

Advanced Safety Package*.

- Avertisseur d'angle mort.
- Avertisseur de trafic transversal en marche arrière.
- Assistant de feux de route.
- Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique.

Venez l'admirer de vos propres yeux. Et la découvrir avec tous vos sens.
Dès maintenant chez votre concessionnaire Subaru.

LA MARQUE 4x4 DES SUISSES

Comme toujours sur les Subaru 4x4:
traction intégrale gratuite!



Meilleure note récompensant la protection lors d'un impact, la technologie d'évitement des accidents et l'équipement de sécurité.



SUBARU

Confidence in Motion

subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. multilease.ch. Prix nets conseillés sans engagement, TVA de 8% comprise. Les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 139 g/km. * Modèles Swiss, Swiss S, Luxury S. Modèle présenté: Levorg 1.6DIT AWD Swiss S, 5 portes, 170 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 164 g/km, consommation mixte 7,1 l/100 km, Fr. 36'700.- (peinture métallisée comprise). Levorg 1.6DIT AWD Advantage, 5 portes, 170 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 159 g/km, consommation mixte 6,9 l/100 km, Fr. 29'150.- (en couleur Pure Red).